



Resiliation complementaire sante

Par **ninet**, le **28/03/2010** à **23:29**

Bonjour,

j'ai envoye une lettre de resiliation pour ma complementaire sante(recommande avec accuse) en janvier 2006,ils m'on renvoyes une lettre me disant qu'il fallait attendre la date anniversaire pour resillier,suite a des evenements(demenagement et naissance) je ne me suis pas occupe dela suite de cette demarche,mais je me suis rendu compte recement que mon prelevement mensuel pour cette complementaire s'effectuait toujours,alors qu'elle est sans activitees de remboursement depuis mon courrier. Puis-je reclamer le remboursement des cotisations depuis la date anniversaire suivant mon courrier?